TRAVAUX DE L'ANNÉE

Travaux de voirie

Nous avons poursuivi la réfection des voiries de notre commune. Cette année, ce sont les voiries de Malgoutte, du Pont de l'Ours, de Chez Tachon, de Chez Séroux, de Chez Grimaud, des Turaux, de la Goutte Picard et de Charrondière qui ont été réalisées en enduit bicouche. Ces travaux ont été possibles car la commune bénéficie d'une subvention du Département de la Loire d'un montant de 53 840 €, pour un total de travaux de 89 733 €.

En concertation avec les Conseillers Départementaux, M. VERMOREL MARQUES et Mme BURRELIER, la commune ne sollicitera pas de subvention voirie en 2023, afin de laisser à d'autres collectivités la possibilité de postuler.

Merci aux élus qui ont réalisé, aux côtés de Dominique, notre agent, des corvées d'élagage des branches gênantes pour le passage des engins réalisant les bicouches.

Des travaux de création d'un quai de stockage de bois ont été réalisés sur le versant boisé audessus de Chez Marmin. En effet ce massif se trouvait dépourvu de lieu de stockage alors que les bois arrivent à maturité et seront prochainement exploitables. lieux de stockage à proximité des parcelles apportent une plus-value non négligeable aux bois lors de leur vente. Les travaux pour ce quai ont été réalisés par l'entreprise MEUNIER Romain pour la somme de 9 142 €.



Rénovation d'un appartement



Au printemps une nouvelle locataire s'est installée dans l'appartement N°2. Ce dernier méritait un rafraîchissement. En avec la commune, accord elle refaire l'ensemble chargée de des peintures, aidée par une équipe dynamique d'amis et de notre agent Dominique. Du côté de la commune, les élus se sont chargés, non sans difficultés mais avec beaucoup de bonne volonté, de l'installation d'une cuisine intégrée.

Ces travaux ont un rendu agréable qui donne une touche de modernité à l'appartement.

Rénovation énérgétique du bâtiment école

Au mois de mai, ont débuté les travaux de rénovation énergétique du bâtiment école. Les entreprises retenues pour ces travaux sont :

- → TAILLARDAT SARL pour la démolition
- → MENIS SARL pour l'isolation par l'intérieur des salles de classe et de l'étage, aujourd'hui transformé en salle d'évolution
- → CHARRIER SARL pour les travaux de plomberie et d'installation d'une VMC double flux
- → DECORET Michel pour les menuiseries
- → THEVELEC SARL pour l'électricité et l'installation d'éclairages Led
- → LAMBERT Traitement Isolation pour le traitement de la charpente du bâtiment
- → DUBOIS Isolation pour la réalisation d'une isolation des combles en ouate de cellulose



Ce programme de travaux s'élève à la somme de 100 688 € et bénéficie de subventions de la Région, du Département et du SIEL.



Les élus et les agents ont été mis à contribution à plusieurs reprises, afin d'assurer le déménagement et l'installation des classes.

Corvées qui se sont passées dans la bonne humeur aux côtés de l'équipe enseignante.

Classe des grands après travaux



Étage aménagé en salle de classe pendant les travaux

L'inflation des coûts de l'énergie que nous subissons actuellement, nous conforte dans notre choix d'avoir réalisé ces travaux de rénovation énergétique et de changement de chauffage. Le prix actuel du gaz, combustible précédemment utilisé à l'école, nous fait frémir. Le choix de la chaudière à granulés bois, va nous permettre d'optimiser le poste de dépense énergie.